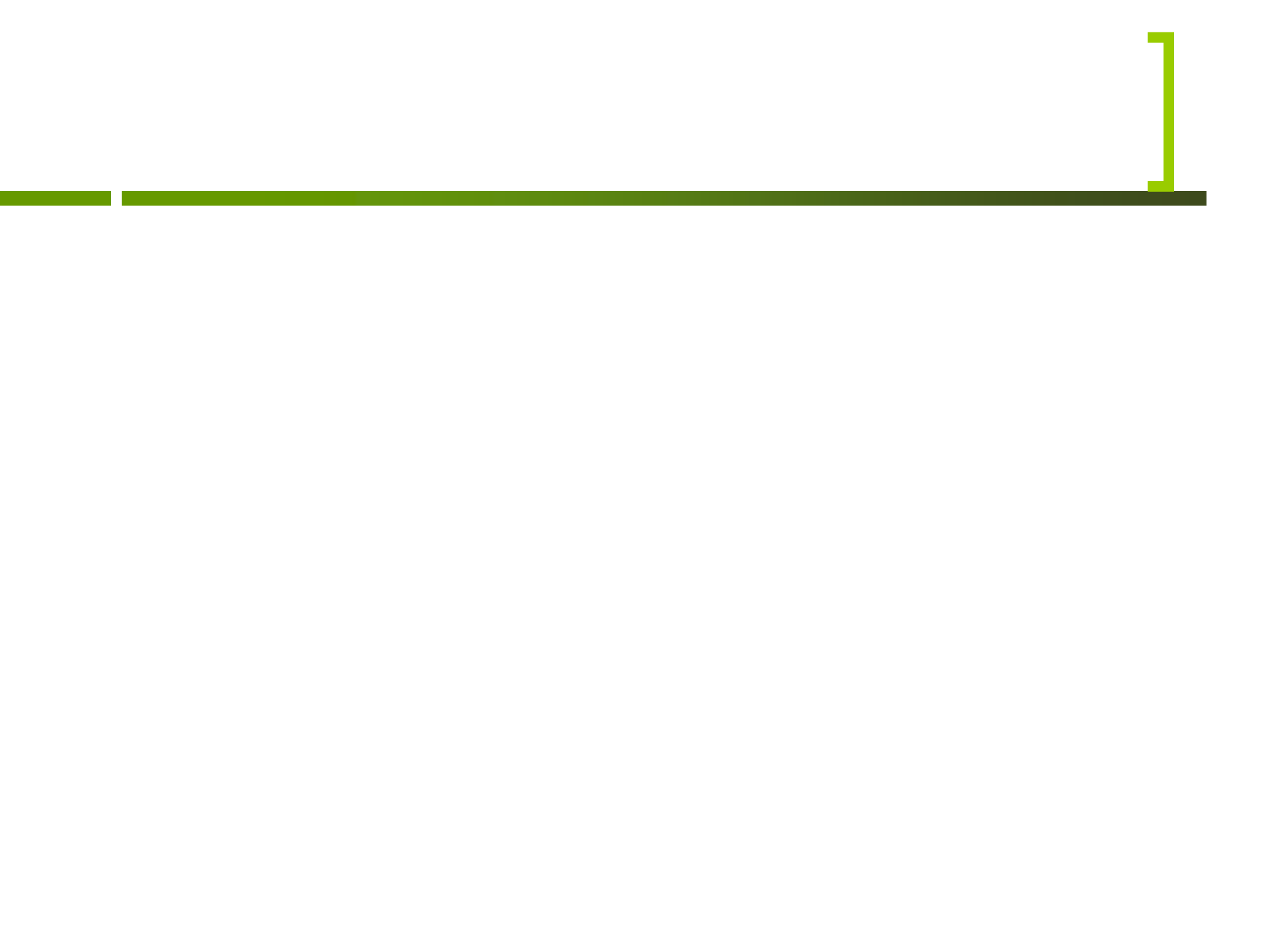


Présentation de la planification stratégique 2007-2010

Campagne d'Entraide
Secteurs public et parapublic

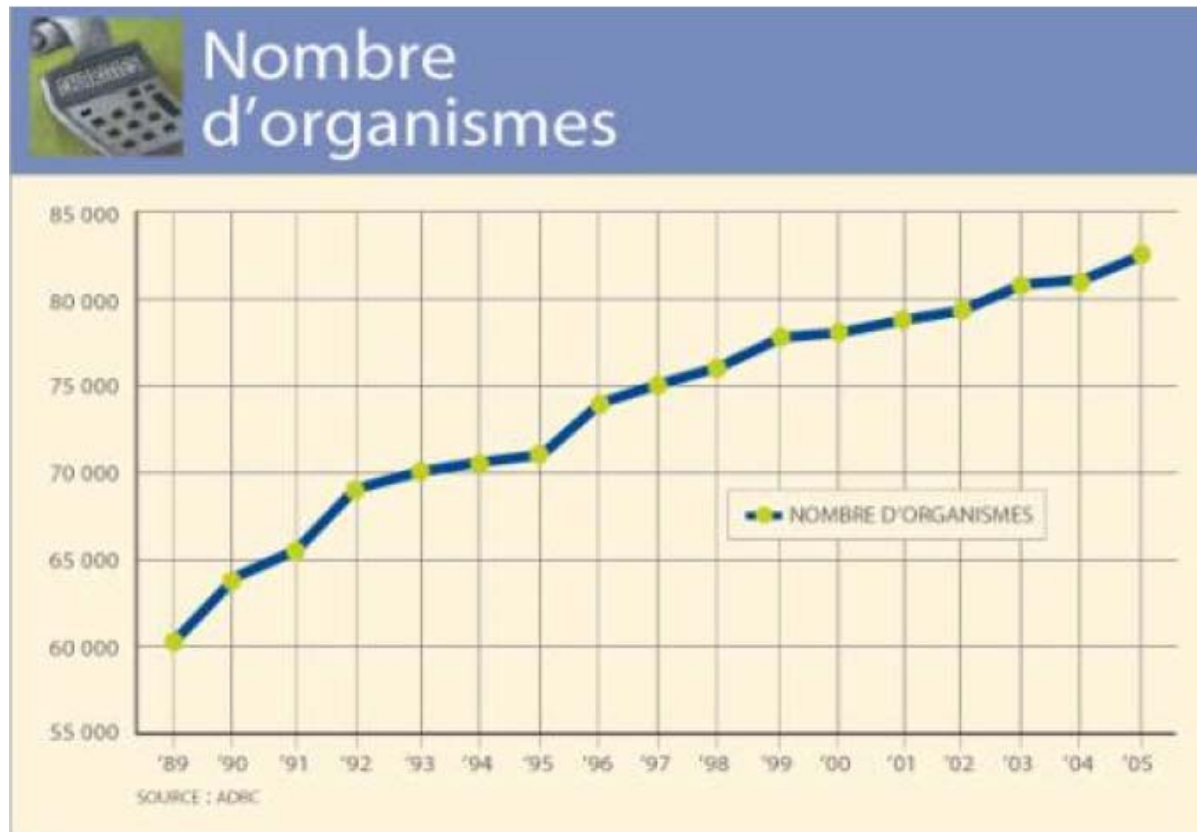


Campagne d'Entraide
Centraide,
Partenairesanté-Québec,
Croix-Rouge canadienne, division du Québec



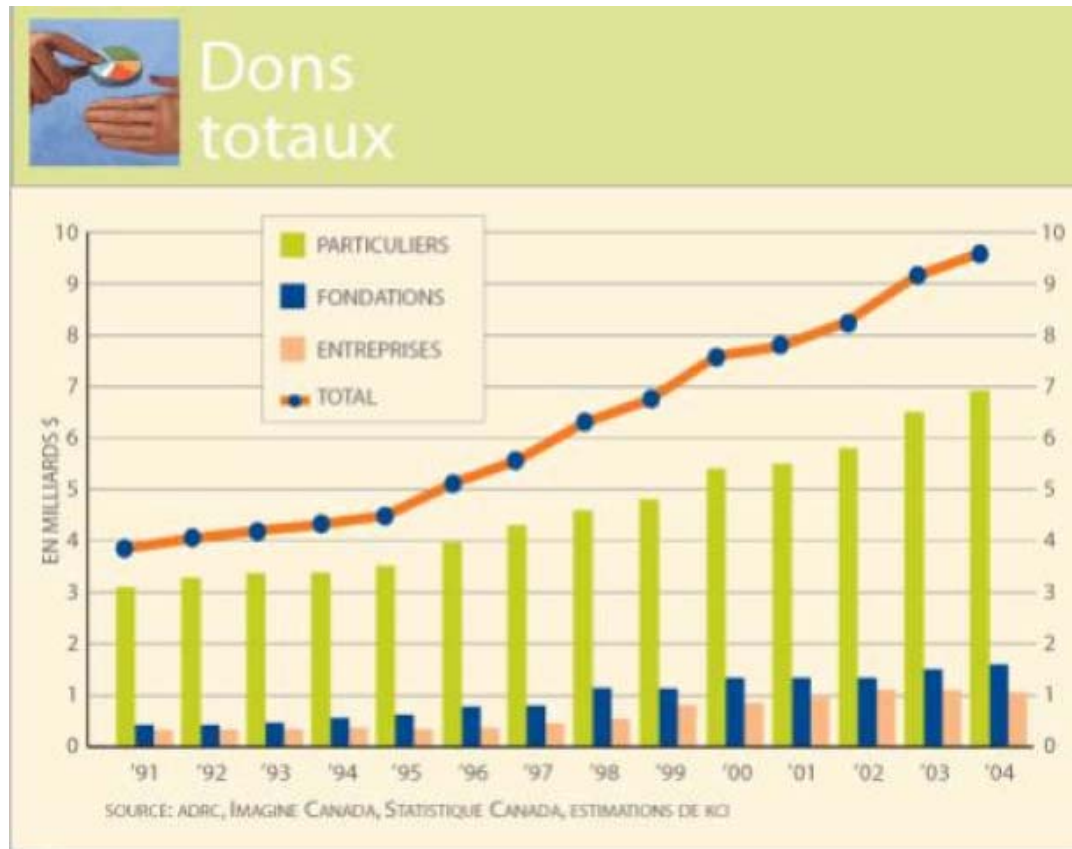
Contexte

Croissance du nombre d'organismes au Canada



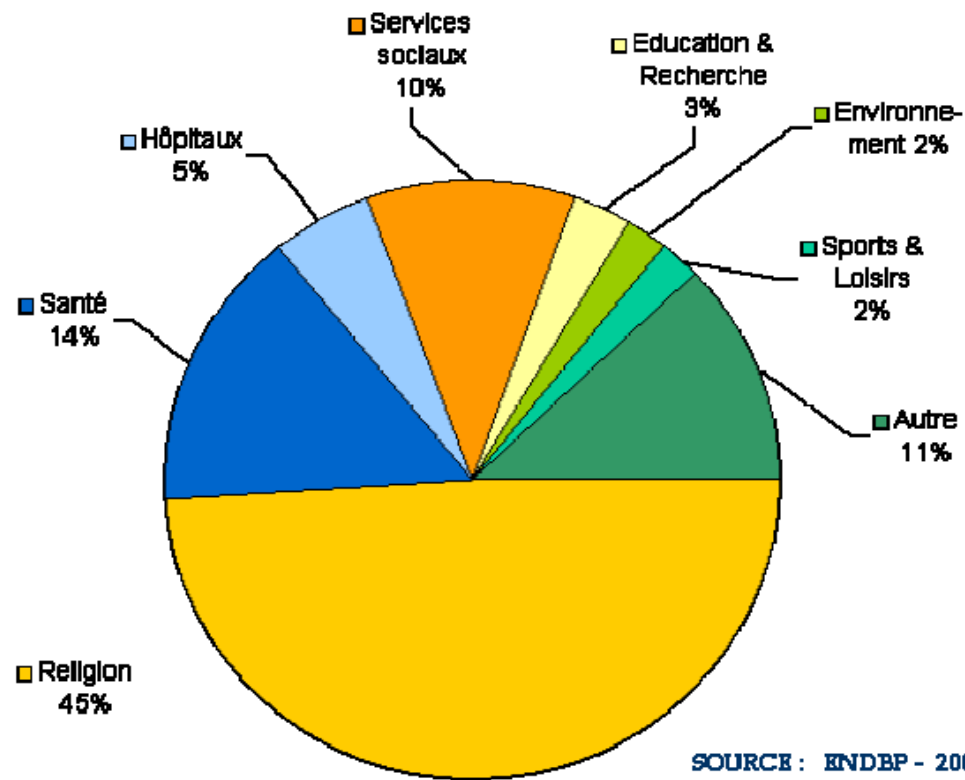
Contexte

Croissance continue des dons au Canada - 2005



Contexte

Croissance continue des dons au Canada - 2005



Contexte

Dons annuels moyens par catégorie au Canada

Organismes religieux	395 \$
Universités et collèges	258 \$
Organismes artistiques et culturels	257 \$
Santé	84 \$
Hôpitaux	89 \$
Services sociaux	80 \$

Contexte

Don médian des individus



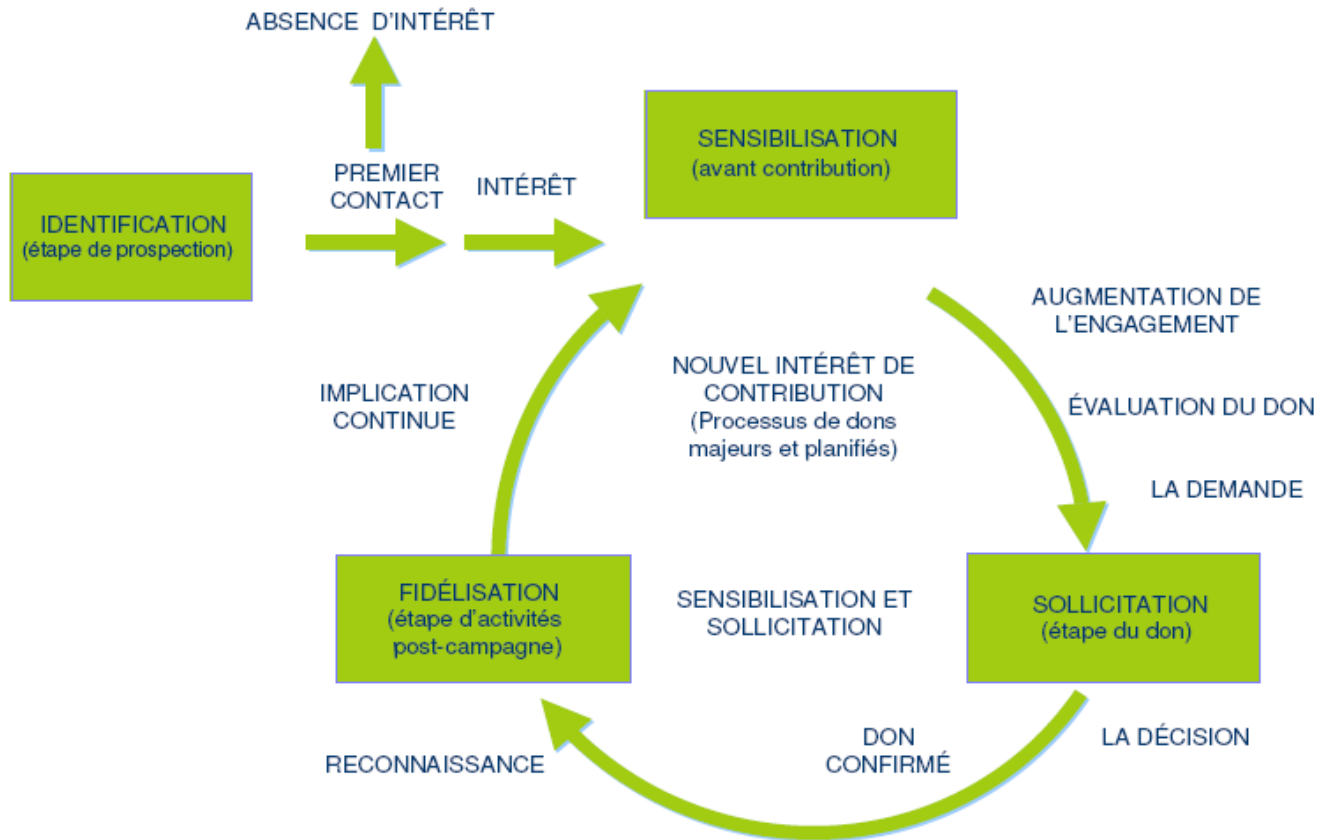
Contexte

Don moyen des individus



Contexte

Le cycle du don



Contexte

Comité Entraide – secteurs public et parapublic

- Le secteur public est assujéti aux dispositions du décret, à l'exception des sociétés d'État et des organismes dont le personnel est non régi par la Loi sur la fonction publique; dans ces cas, le comité prend entente avec les dirigeants.
- Le secteur parapublic est invité à s'associer à la campagne par le comité, lequel prend entente avec les dirigeants des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.
- Le Comité Entraide sert de courroie de collecte de fonds entre les organismes bénéficiaires et les employés des secteurs public et parapublic ainsi que les personnes retraitées.
- Les termes du décret 390-2006 contribuent au repositionnement du rôle des partenaires philanthropiques et conditionnent son expression contributive
- Les résultats de l'expérience sont tributaires du rôle contributif et non freinant des grands partenaires philanthropiques.
- La nature paritaire du Comité confie à ses membres un leadership partagé dans la mise en oeuvre de la campagne d'Entraide

Les grands enjeux

- Maintenir les acquis, voire accroître les résultats, de la campagne d'Entraide dans le secteur public et auprès des personnes retraitées
- Accroître le rayonnement de la campagne d'Entraide au sein des sociétés d'État, des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation
- Contribuer à l'expression d'une collaboration plus cohérente entre les trois grands partenaires philanthropiques

Orientations

- Favoriser la cohésion et l'engagement des représentantes et des représentants des employeurs et des employés dans le rayonnement de la campagne d'Entraide.
- Favoriser l'augmentation des résultats notamment en accroissant la visibilité de la campagne d'Entraide au sein de l'ensemble des organisations gouvernementales.
- Accroître le rayonnement et la portée de la campagne d'Entraide dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans le réseau de l'éducation.
- Élaborer, en partenariat avec les trois familles philanthropiques, des stratégies novatrices visant à promouvoir l'exercice de la proximité entre les donatrices et les donateurs et les organismes de bienfaisance.

Orientations et axes d'interventions

Orientation 1

- Favoriser la cohésion et l'engagement des représentantes et des représentants des employeurs et des employés dans le rayonnement de la campagne d'Entraide.

Axe d'intervention

- Contribution optimale de chacun de membres du Comité Entraide dans le rayonnement qu'il peut exercer.

Orientations et axes d'interventions

Orientation 2

- Favoriser l'augmentation des résultats notamment en accroissant la visibilité de la campagne d'Entraide au sein de l'ensemble des organisations gouvernementales.

Axes d'intervention

- Établissement de la spécificité et de la couleur de la campagne d'Entraide et en favoriser une expression percutante.
- Mise en valeur du 40^e anniversaire de la campagne de sollicitation au sein de la fonction publique québécoise.
- Élaboration d'une stratégie de dons majeurs.
- Révision des stratégies de sollicitation auprès des personnes retraitées.

Orientations et axes d'interventions

Orientation 3

- Accroître le rayonnement et la portée de la campagne d'Entraide dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans le réseau de l'éducation

Axes d'intervention

- Élaboration d'une stratégie d'intervention structurante et spécifique pour le réseau de la santé et des services sociaux
- Élaboration d'une stratégie d'intervention structurante et spécifique pour le réseau de l'Éducation

Orientations et axes d'interventions

Orientation 4

- Élaborer des stratégies novatrices visant à promouvoir l'exercice de la proximité entre les donatrices et les donateurs et les organismes de bienfaisance.

Axes d'intervention

- Création du comité de relations avec les donatrices et les donateurs.
- Élaboration de stratégies de sensibilisation pour favoriser le recrutement de nouveaux donateurs et donatrices.
- Élaboration de stratégies de reconnaissance et de fidélisation pour favoriser la rétention des donatrices et des donateurs.

Conditions de succès

- Un engagement fort du Comité Entraide et du Secrétariat permanent dans la réalisation de ce plan.
- Une volonté de toutes les parties visées, incluant celle des trois grands partenaires philanthropiques, de contribuer à la réalisation des stratégies proposées.
- La capacité, en matière de ressources, de mettre en oeuvre le plan stratégique et de soutenir adéquatement les directrices et les directeurs de campagne ainsi que leurs artisanes et artisans.
- Une approche structurée et systématique contribuera à l'épanouissement de la culture philanthropique.
- Une diversification des stratégies de la sollicitation afin de favoriser les dons majeurs.
- Une préoccupation constante de simplifier l'expression du don doit soutenir chacune des actions.